

Protocole de la 23^e assemblée générale de la SSSH, 2006

par Stéphane Mayor, Secrétaire, Société Suisse de Stérilisation Hospitalière

Lieu: Hôtel Mövenpick, Regensdorf – Zürich

Date: Mardi 5 juin 2007

Début: de 16h.48–17h.24

1. A 16h48, l'assemblée générale est déclarée ouverte par Frédy Cavin, Président. Les membres et les représentants des entreprises présentes, de même que l'équipe de traduction sont salués
2. Les scrutateurs sont désignés.
3. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
4. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2005 est approuvé à

l'unanimité avec remerciement au secrétaire.

5.1 Le rapport annuel a été envoyé avec la convocation. Pas de questions, il est approuvé à l'unanimité.

5.2 Florian Weinig présente les comptes centraux. Aucune question n'est posée.

5.3 Jasmine Faul donne lecture du rapport de vérification des comptes. Les comptes centraux sont approuvés à l'unanimité. Le Président remercie Florian pour le travail fourni.

6. La modification de l'article 11 des statuts est accepté avec: Unanimité moins 1 voix contre.

7. M. Antonio Di Iorio est élu au comité central à l'unanimité.

8. Florian Weinig présente le budget 2007. Accepté à l'unanimité.

9. Aucune motion n'a été envoyée.

10. Après plusieurs questions, l'assemblée donne le mandat au comité central de mettre en place un concept pour la création d'un CFC « d'agent en stérilisation ». L'AG reste souveraine quand a son financement.

11. Aucun divers n'est demandé. L'assemblée est levée à 17h24. ■

Votre annonce dans **forum** est

efficace

Informations auprès de M^{me} Katharina Münch: **téléphone ++41 44 397 22 40**